

La Maison de Léa

La Maison de Léa a fêté 5 ans de souffle et de solidarité au service des aidants.

Le festival du bien-être dédié aux aidants

Le lundi 6 octobre, la Maison de Léa fêtait ses 5 ans. L'atmosphère était chaleureuse et bienveillante. Tapis de Qi Gong, fauteuils de massage et coins de détente accueillèrent les aidants venus chercher un moment de répit. Ici, le temps semblait suspendu, offrant un souffle à ceux qui consacrent leur énergie à un proche.

Les conférences, ateliers et échanges ont rythmé la journée, offrant aux participants des moments d'apprentissage et de partage. Le rallye vélo solidaire, soutenu par la Chocolaterie d'Antan (1 € par minute pédalée !), symbolisait la solidarité et la mobilisation collective. Maud, ancienne aidante devenue bénévole, y a participé avec émotion : « Par le passé, nous étions trois : mon mari, moi... et la maladie. Aujourd'hui, je pédale pour apporter du réconfort à ceux qui traversent ce que j'ai vécu. »

Un lieu de refuge et un tremplin

Le président, Alain Proux Delrouyre, a rappelé le chemin parcouru : « Nous avons accompagné plus de 1.000 aidants et aidantes, avec plus de 15.000 participations dans nos groupes de travail et ateliers en 2024. Aujourd'hui, nous proposons plus de 20 activités différentes chaque semaine, qui soulagent les ressources des aidants et créent une communauté vivante composée de bénévoles, de professionnels et d'aidants. La Maison de Léa est ainsi devenue un lieu de refuge et de tremplin. »

Nous avons lancé le répit à domicile, offrant aux aidants une demi-journée hebdomadaire pour souffler. Avec son statut associatif et une gouvernance inclusive, ce lieu est porté par les aidants eux-mêmes, les bénévoles, les professionnels et les partenaires engagés quotidiennement. Il est le symbole d'une Charente solidaire où l'entraide est une action concrète.

Je remercie tous les bénévoles, aidants, professionnels, élus et partenaires. Vous êtes les bâtisseurs et les artisans de ce lieu invisible mais vital.

Au-delà des chiffres, je voudrais partager une pensée personnelle. Il y a quelques jours, j'ai perdu ma sœur, aidante



Le président de la Maison de Léa, Alain Proux, avec Hélène Gingast, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'autonomie. Sophie AVRIL (clip)

depuis trois ans, sans se rendre compte de son épuisement. Un malaise et elle est tombée... Ce moment douloureux m'a rappelé combien notre engagement est central et vital. Aider ne devrait jamais épuiser. Aider, c'est aimer, et aider doit permettre de vivre longtemps ensemble. »

Hélène Gingast, première vice-présidente au Conseil départemental en charge de l'autonomie et du handicap, maire de Fléac, a salué le rôle central de la Maison de Léa : « Les équipes ont su créer un véritable réseau de solidarité pour les aidants, à domicile comme en établissement. La Maison de Léa offre écoute, soutien et reconnaissance. Je souhaite poursuivre notre collaboration et témoigner tout le respect que j'ai pour cet engagement quotidien. »

Former et accompagner

À l'origine, la Maison de Léa était un service de l'UNA Charente-Vienne, sans statut propre. Suite à la réorganisation nationale d'UNA France, elle a gagné en autonomie et reste entièrement centrée sur l'accompagnement des aidants et leur parcours personnel.

La Maison de Léa met en place le répit à domicile : d'ici fin 2025 et 2026, des bénévoles et professionnels formés interviendront directement chez les personnes aidées, permettant aux aidants de souffler et de se consacrer à d'autres activités dans de bonnes conditions.

Le projet Les Clés de Léa ac-

compagne les aidants salariés ou en activité de Charente (estimés à environ 30.000), en soutenant l'employeur dans des situations particulières, comme un jeune en alternance aidant un proche malade.

« Aider, c'est aimer, et aider doit permettre de vivre longtemps ensemble »

La Maison de Léa se bat pour obtenir une reconnaissance nationale officielle, en collaboration avec l'Association Française des Aidants et UNA Formation, afin de valoriser la fonction de référent aidant-salarié. Cette reconnaissance, à l'instar de la loi handicap (loi n° 2005-102), permettrait aux employeurs de bénéficier de financements via l'OPCO (Opérateurs de Compétences) et de limiter les pertes de productivité ou arrêts maladie liés à l'épuisement des salariés aidants.

La formation Aidant Référent, développée en partenariat avec l'Agence Learning, a pour objectif de structurer et professionnaliser l'accompagnement des salariés aidants. Elle permet non seulement de préserver l'emploi des proches-aidants en leur offrant un soutien adapté et organisé, mais aussi de réduire les risques psychosociaux et l'absentéisme liés à l'épuisement ou au manque d'accompagnement. En sensibilisant les équipes et les managers et

en déployant des dispositifs de soutien, cette formation contribue à renforcer l'engagement des salariés et la performance

sociale et économique des organisations. Elle certifie enfin des compétences spécifiques, permettant à chaque participant de devenir un véritable référent aidant-salarié, capable d'accompagner durablement ses collègues et de créer un environnement de travail inclusif et serein.

Enfin, un fonds de solidarité, éligible à des avantages fiscaux, assurerait le financement de ces actions. Il est essentiel pour que les acteurs du médico-social comprennent l'intérêt de soutenir la Maison de Léa et son rôle central pour les aidants.

Cinq ans après sa création, la Maison de Léa reste un refuge pour les aidants. Maud conclut la journée : « Pédaler peut sembler simple, mais aujourd'hui, c'est ma manière de dire que nous avançons ensemble. »

Cette journée rappelle qu'il existe un cœur battant à l'unisson : celui de tous ceux qui prennent soin, accompagnent, soutiennent ou veillent encore sur nous.

Sophie AVRIL (clip)

Pour plus d'informations sur la formation Aidant Référent et les services de la Maison de Léa : <https://agence-learning.com/referent-aidants-salaries/> #refaidantcertificatif
Tél. : 06.22.61.80.62 - lamaison2lea@gmail.com



Maud, ancienne aidante, devenue bénévole à La Maison de Léa. Sophie AVRIL (clip)



Des conférences et animations ont ponctué les festivités. Sophie AVRIL (clip)